

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 19 février 2025 portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

NOR : EAEF2505450A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 7 mars 2025.

Article 2

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 19 février 2025.

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,
P. CARMONA